

Diagnostic agricole des Lônes et Coteaux du Rhône

FICHE TERRITORIALE : Chiffres clés et perception des enjeux

MAI
2024





PRÉSENTATION

Une déclinaison locale du diagnostic agricole

Commandé par le SEPAL, la Métropole de Lyon, la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), l'élaboration d'un diagnostic agricole s'inscrit dans une période marquée par l'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise.

De quoi parle ce diagnostic ?

Le diagnostic développe plusieurs volets thématiques, afin de balayer les caractéristiques agro-environnementales, socio-économiques et territoriales.

- **Le contexte pédoclimatique et environnemental dans lequel s'implante l'agriculture** (sol, biodiversité, eau et vulnérabilités climatiques)
- **La structure du système agricole lyonnais** (diversité des productions, taille, nombre et statut des exploitations)
- **Les pratiques agricoles et leurs évolutions** (agriculture biologique ou conventionnelle, pratiques d'irrigation)
- **Les agriculteurs et agricultrices, leur travail & leur bien-être** (profil socio-économique des exploitants, emploi agricole, etc.)
- **Les filières, les écosystèmes d'acteurs & leurs coopérations** (espaces de mutualisation et d'expérimentation, etc.)
- **Les dynamiques foncières** (zone A protégé, logement des agriculteurs, consommation d'espaces, etc.)

Quels livrables peuvent être consultés ?

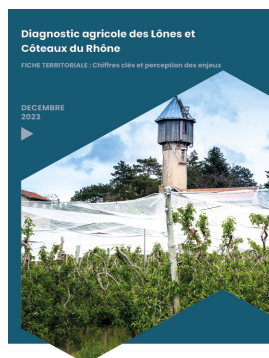
Réalisé entre mars et octobre 2023 par l'Agence d'urbanisme, ce travail a permis de produire :



1

rapport général

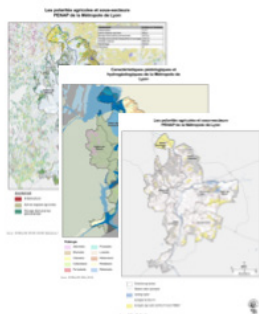
à l'échelle du SCOT de l'agglomération lyonnaise, permettant des comparaisons entre polarités



9

déclinaisons en fiche territoriales

à l'échelle de chaque polarité agricole, permettant de :
- rendre compte des chiffres clés et des perceptions d'acteurs
- territorialiser les enjeux et problématiser une stratégie locale



1

corpus de 14 cartes de travail thématiques disponibles auprès de l'Agence d'urbanisme, de la Métropole de Lyon, de la CCPO et de la CCEL

Qui a réalisé ce travail ?

Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme, et notamment en géomatique (T.Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B.Joli, D.Massaloux, E.Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A.Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).

Afin de co-construire ce diagnostic, la chambre d'agriculture du Rhône a participé activement à plusieurs temps de travail dédiés.




Comment les agriculteurs perçoivent-ils les enjeux sur leur territoire ?


































































Dans chaque polarité agricole, les enjeux ont été identifiés et classés avec les acteurs du périmètre concerné : agriculteurs, élus et techniciens des communes.

Pour des précisions méthodologiques sur les focus group organisés en 2023, veuillez vous référer à l'annexe.

Le tableau ci-dessous synthétise les perceptions des agriculteurs dans les différentes polarités agricoles, pour chaque enjeu.

Évolution des enjeux agricoles dans le secteur et priorisation

-  AGGRAVÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme rouge
-  NOUVEAU : pictogramme jaune
-  AMÉLIORÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme verte

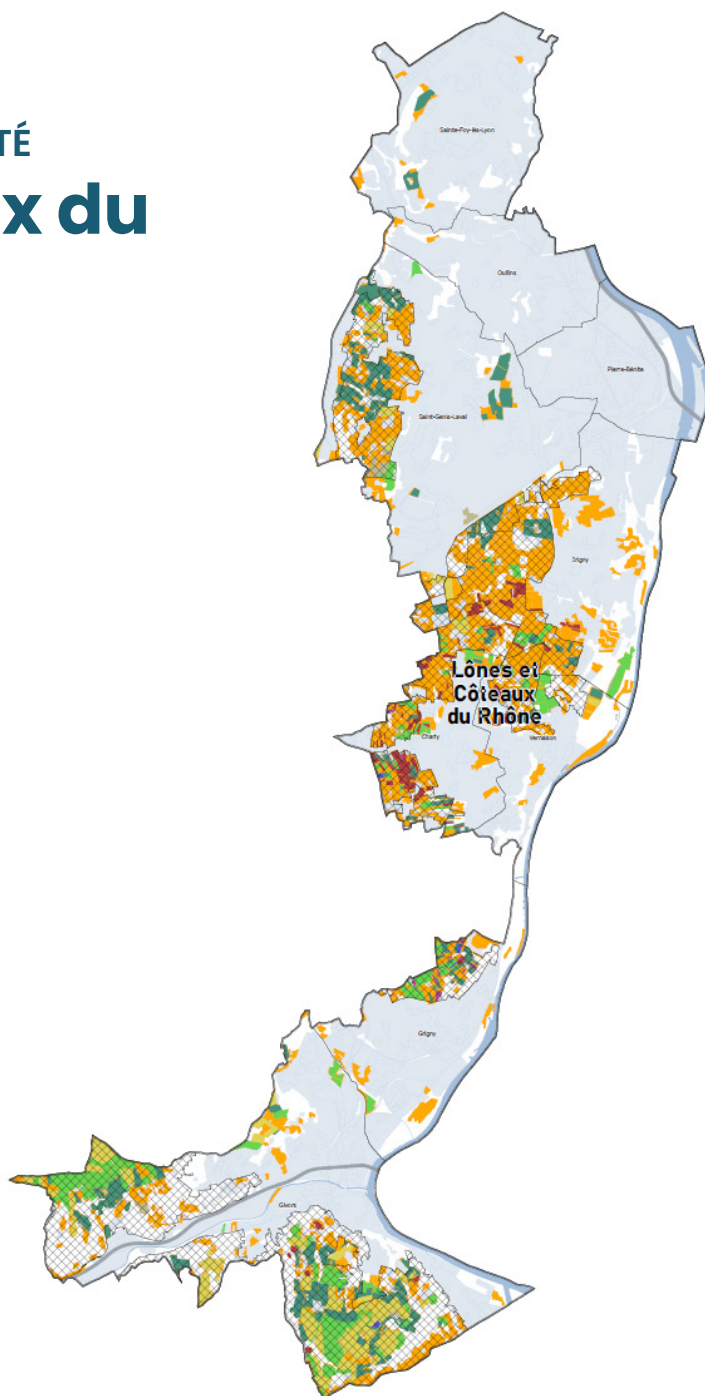
	Lônes et coteaux du Rhône	Vallons de l'Ouest	Plaine et Monts d'Or	Franc lyonnais	Plaine du Biézin et CCEL	Grandes terres et CCPO	
Contexte pédoclimatique et enjeux environnementaux	Sol						
	Biodiversité						
	Eau						
	Changement climatique						
	Risque incendie						
Les agriculteur.rices et les enjeux socio-économiques	Enrichissement						
	Renouvellement des générations						
	Manque de main d'oeuvre						
	Manque de reconnaissance des agriculteurs						
	Viabilités économique						
Filières et écosystèmes d'acteurs	Production énergétique						
	Filières locales						
	Isolement social						
	Incivilités						
	Urbanisme et foncier	Conflits d'usage					
Accès au foncier							
Accès au logement							



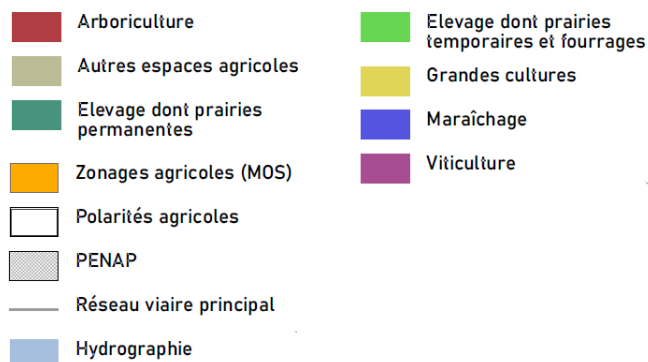
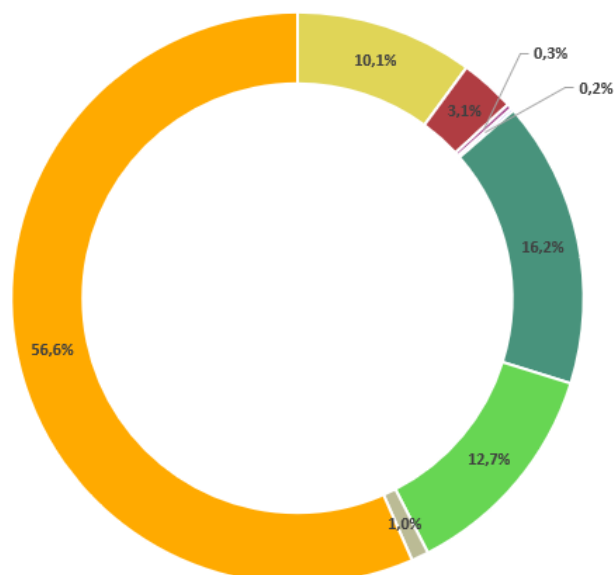
INTRODUCTION SUR LA POLARITÉ Lônes et Coteaux du Rhône

La polarité Lônes et Coteaux
concerne 10 communes :

Charly
Irigny
Grigny
Givors
Oullins
Pierre-Bénite
Saint-Genis-Laval
Sainte-Foy-lès-Lyon
Vernaison



920 ha
de SAU en 2020 (1 015 ha
en 2010)





Les exploitations agricoles

37 exploitations agricoles (55 en 2010 soit -33%, 419 en 1970)

25 ha/ exploitation en moyenne (+35 % par rapport à 2010)

5 844 k€ de PBS totaux en 2020 (-27% par rapport à 2010)

62% sont des exploitations individuelles

Urbanisme et foncier

160 ha en zonage A hors PENAP, soit 8 %

1 338 ha en zonage N hors PENAP

96 ha de zones AU

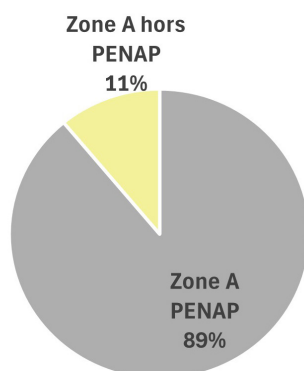
Les agriculteur.rices

46 chefs d'exploitations (-29% par rapport à 2010)

63 % des agriculteurs ont plus de 50 ans en 2020

209 personnes travaillent dans les exploitations, soit 99 ETP

12 % des ETP sont des salariés permanents et 31% des saisonniers



Les pratiques agricoles

2 % des surfaces déclarées à la PAC en 2021 sont AB, soit 11 ha (RPG)

7 producteurs AB en production végétale en 2022

24 % des surfaces irriguées en 2020 (17% en 2010)

Filières et écosystèmes d'acteurs

30 exploitations en circuits courts (hors vin) dont 29 en vente directe en 2020

23 distributeurs AB en 2022

Enjeux prioritaires perçus par les agriculteurs en 2023



Filières locales

Biodiversité



Eau



Accès au foncier

Incivilités

Conflits d'usage

Changement climatique

Accès au logement


Enjeux améliorés depuis 5 ans

Nouveaux enjeux


Enjeux aggravés depuis 5 ans



Perception des agriculteurs


 Enjeux qui se sont aggravés depuis 5 ans

 Nouveaux enjeux

 Enjeux qui se sont améliorés depuis 5 ans

 Non discuté avec les agriculteurs

 Paroles d'agriculteur

 Paroles des élus et des techniciens des communes

CARACTÉRISTIQUES PÉDOCLIMATIQUES



Sol

La polarité se caractérise par :

> Des reliefs sableux de l'Ouest se caractérisent par un recouvrement limoneux, plutôt fertile

> Des alluvions sableux au niveau du Rhône

> Des coteaux sableux dans la Vallée du Gier



Biodiversité et continuités écologiques

La polarité compte deux ENS : le Plateau des Hautes barolles et le Plateau des étangs.

La biodiversité est vue comme outil de travail des agriculteurs, qui mérite d'être compris en amont de la mise en place de programmes dédiés.

 "Attention au décalage entre les actions proposées par la MdL et la réalité"



Eau et enjeu d'irrigation

Située à l'Ouest du Rhône, la polarité agricole Lômes et Coteaux couvre partiellement la nappe d'accompagnement du Garon. Dans ce secteur, la quantité d'eau est considérée comme médiocre avec un niveau quantitatif médiocre mais un bon état chimique.

Géré par le SMAGGA, le Garon est un bassin versant avec un enjeu de préservation de la ressource en eau. La nappe du Garon est en déficit quantitatif et dispose d'un PGRE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau).

Au niveau du Gier, il y a une grande problématique de gestion quantitative, générant la mise en place d'un PGRE.

Cette polarité est exposée au risque d'inondation par ruissellement le long des cours d'eau. Certains secteurs d'écoulement et d'accumulation sont identifiés dans des espaces agricoles. Le risque d'inondation par débordement est existant dans le secteur, mais en frange, le long du Rhône et du Garon au sud de la polarité.

La polarité dispose d'un système d'irrigation dense et spécialisé, abreuvent le plateau arboricole.

Les agriculteurs expriment leurs fortes

craintes et inquiétudes sur la baisse des débits d'irrigation.

Pour les communes, le manque est une problématique qui s'est aggravée mais que les agriculteurs ont déjà bien en tête

 "On ne sait pas trop ce que les communes peuvent faire là-dessus"



Changement climatique

La sécheresse et les fortes chaleurs liées au changement climatique ont un fort impact sur les cultures mais également sur les conditions de travail de la main d'oeuvre agricole.

Les exploitations spécialisées en arboriculture, fortement présentes dans cette polarité, sont particulièrement sensibles au gel et à la grêle.

LES AGRICULTEUR.RICES



Renouvellement des générations dans un territoire attractif

Le territoire est attractif pour des nouveaux agriculteurs souhaitant s'installer et commercialiser leurs produits directement dans ce bassin de vie. Les communes soulèvent l'importance de différencier l'accompagnement des reprises de fermes par les jeunes néo-ruraux (St Genis et Irigny, etc.) ou par des familles d'agriculteurs (Charly, etc.).

FILIÈRES, ÉCOSYSTÈMES D'ACTEURS & COOPÉRATIONS



Filières locales

Les communes de Lômes et Coteaux recensent un grand nombre de CSP+ qui consomment local, mais on constate tout de même un réel recul dans le contexte d'inflation.



Conflits d'usage

De fortes problématiques liées à la circulation sont recensées et causées par une réduction des voiries, par des riverains qui empruntent les voies agricoles en vélos, etc.



Incivilités

URBANISME, FONCIER ET LOGIQUES D'INTÉGRATION



Accès au foncier

Les agriculteurs et les communes insistent sur le besoin de remobiliser les parcelles inutilisées par les propriétaires terriens.

■ *"Les propriétaires doivent lâcher leurs terrains"*

Les communes s'intéressent à l'acquisition de foncier agricole pour faciliter les installations ou reprises.



Logement

Le logement est un problème majeur qui a de forts impacts sur la main d'œuvre salariés et saisonnières (importante notamment en arboriculture).



Chevaux

Les communes soulèvent une réelle problématique d'utilisation des terres par les chevaux et un questionnement sur les possibilités d'encadrement.



Enrichement

Le territoire compte de nombreuses friches sur des petites parcelles périssables. Cette thématique est déjà relativement bien traitée avec les communes grâce à des études et un travail permettant de cibler les terrains intéressants sur le plan agronomique.

Pistes d'actions proposées par les acteurs

Intégrer des panneaux de sensibilisation pédagogiques et humoristiques

Renforcer les contrôles et la surveillance des exploitations, suivre pénalement les voleurs (fruits, etc.), financer des clôtures

Autoriser la construction de logement en zone agricole en démontrant que l'agriculteur s'installe pour longtemps

Financer l'écart du coût de la vente de la maison du cédant pour que le repreneur puisse se reloger

Faciliter la location de bâtiments agricoles

Proposer des logements collectifs en attendant de trouver d'autres solutions

Accompagner l'échange de parcelles entre agriculteurs

Développer un outil permettant de prendre connaissance de tous les agriculteurs (type annuaire) et **organiser des temps d'échange**

Fournir des indemnités pour les pertes de rendements liées aux intempéries

Aider les agriculteurs à entretenir les haies

Créer une plateforme logistique à l'entrée de Lyon pour faciliter la collecte ou la vente des productions

Donner une dérogation dans la ZFE pour autoriser l'entrée des agriculteurs dans les marchés

Aider et accompagner les agriculteurs dans la réponse aux AAP



LÔNES ET COTEAUX DU RHÔNE

Maintenir la diversité agricole et la production arboricole d'un territoire nourricier et dynamique tourné vers l'expérimentation

Forces

- > Une forte diversité de productions agricoles, comptant des exploitations de petites tailles
- > Le seul bassin arboricole de la Métropole de Lyon permettant un approvisionnement local en fruits
- > La majorité des exploitations valorise localement ses productions
- > Un réseau d'irrigation dense et organisé
- > Un dynamisme agricole local, caractérisé par des agriculteurs jeunes et moteurs, des initiatives collectives agricoles (création d'une CUMA, etc.), des exploitations qui s'équipent pour développer les circuits de proximité, se diversifier et se pérenniser
- > Des expérimentations diverses pour faire évoluer les pratiques au regard des enjeux (projet Smarter, etc.)

Faiblesses

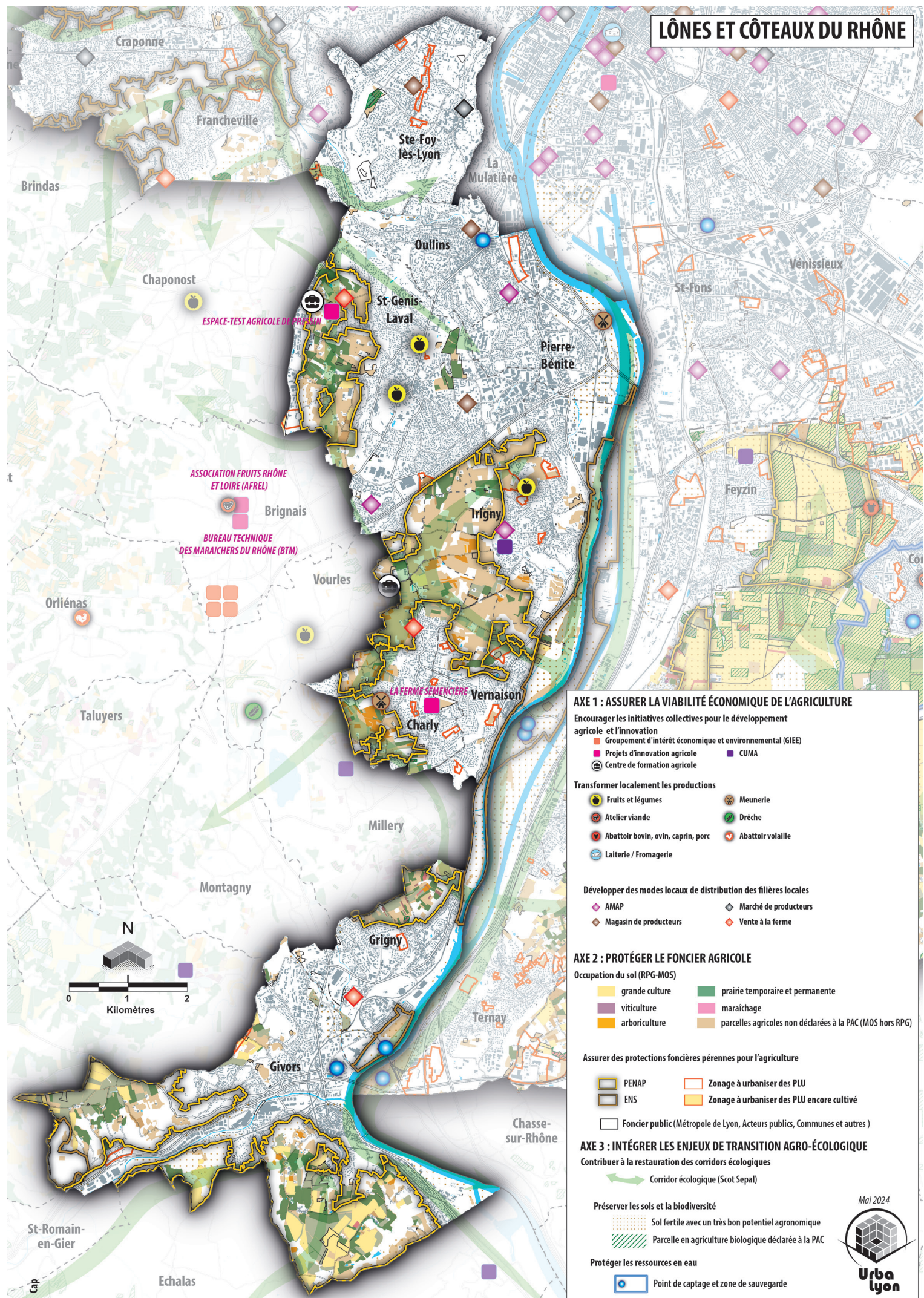
- > 57% des surfaces ne sont pas déclarées à la PAC (hors RPG) par manque de temps et d'intérêt financier, ce qui limite la connaissance de la diversité des cultures en place
- > Un manque de renouvellement des générations d'agriculteurs en arboriculture et en élevage
- > Un système fortement dépendant d'une main d'œuvre saisonnière et précaire (travail physique difficile, notamment avec les fortes chaleurs)
- > Des difficultés de recrutement d'une main d'œuvre qualifiée en maraîchage et en arboriculture
- > Des difficultés fortes d'accessibilité des logements pour la main d'œuvre et les nouveaux installés
- > Une forte dépendance aux intrants des cultures en place et à l'eau, un réseau d'irrigation qui s'étend et augmente cette dépendance
- > Une faible progression des surfaces AB (5% au RGA, 2% au RPG) et une profession soucieuse de son avenir pour qui il est difficile de sortir du modèle conventionnel
- > Un mitage fort et des difficultés de cohabitation entre agriculteurs et habitants (conflits d'usage pour la circulation des engins agricoles, nuisances olfactives et problèmes de voisinage, etc.)
- > Difficultés de cohabitation urbain-rural (conflits d'usage pour la circulation des engins agricoles, problèmes de voisinage, vols de fruits, dépôts sauvages, etc.)

Opportunités

- > Des filières arboricoles locales aux portes d'un grand bassin de consommation
- > Une offre locale de fruits à développer pour répondre aux enjeux de résilience alimentaire et de santé publique sur la Métropole
- > Un renouvellement des générations dans les 10 ans à venir qui doit s'opérer (63% ont plus de 50 ans)
- > La création d'un nouveau plan de gestion de l'ENS des étangs
- > La relance d'une dynamique intercommunale de travail sur la remobilisation des friches agricoles
- > La présence du Centre de Ressources de Botanique Appliquée (CRBA) à Charly et du projet innovant ferme semencière pour le territoire
- > Une habitude à travailler entre agriculteurs et des structures qui se développent pour dynamiser le territoire : création d'une nouvelle CUMA, porteuse de projets collectifs et de dynamiques agricoles locales

Menaces

- > Des restrictions en eau dans des systèmes fortement dépendants du réseau d'irrigation
- > Un réseau d'irrigation vieillissant qui rencontre des difficultés pour financer son entretien
- > Des impacts particulièrement forts et multiples du changement climatique sur les systèmes arboricoles (grêle, gel tardif, prolifération des maladies, incidence des insectes, etc.), à l'origine de pertes de rendement importantes
- > Un manque d'alternative à la lutte chimique et un risque d'augmentation de l'usage de phytosanitaires pour se prémunir contre les divers aléas sanitaires en vergers
- > Une fermeture des structures du fait de l'incompatibilité des pratiques agricoles avec les interdictions probables de certains intrants en arboriculture
- > Un système qui dépend de la main d'œuvre saisonnière, soumis à des difficultés d'accès au logement freinant l'embauche
- > Une concurrence sur l'usage des sols par des activités de loisir et une rétention foncière par les propriétaires terriens, engendrant des friches
- > Une fragilisation du modèle économique des exploitations (le PBS ayant diminué de 27% entre 2010 et 2020)



AXE 1 : ASSURER LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE

Encourager les initiatives collectives pour le développement agricole et l'innovation

- Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)
- Projets d'innovation agricole
- CUMA
- Centre de formation agricole

Transformer localement les productions

- Fruits et légumes
- Atelier viande
- Abattoir bovin, ovin, caprin, porc
- Laiterie / Fromagerie
- Meunerie
- Drèche
- Abattoir volaille

Développer des modes locaux de distribution des filières locales

- ◆ AMAP
- ◆ Magasin de producteurs
- ◆ Marché de producteurs
- ◆ Vente à la ferme

AXE 2 : PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE

Occupation du sol (RPG-MOS)

- grande culture
- viticulture
- arboriculture
- prairie temporaire et permanente
- maraîchage
- parcelles agricoles non déclarées à la PAC (MOS hors RPG)

Assurer des protections foncières pérennes pour l'agriculture

- PENAP
- Zonage à urbaniser des PLU
- ENS
- Zonage à urbaniser des PLU encore cultivé
- Foncier public (Métropole de Lyon, Acteurs publics, Communes et autres)

AXE 3 : INTÉGRER LES ENJEUX DE TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Contribuer à la restauration des corridors écologiques

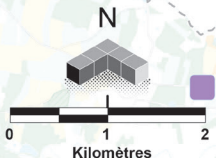
- Corridor écologique (Scot Sepal)

Préserver les sols et la biodiversité

- Sol fertile avec un très bon potentiel agronomique
- Parcelle en agriculture biologique déclarée à la PAC

Protéger les ressources en eau

- Point de captage et zone de sauvegarde





ANNEXE

Méthodologie des Focus group menés auprès des agriculteurs et des communes

FOCUS GROUP ORGANISÉS ET PARTICIPATION DES ACTEURS

Entre mai et août 2023, des "focus group" (ou ateliers participatifs) ont été organisés afin de recueillir la parole des acteurs locaux.

L'analyse qualitative du diagnostic agricole se base donc sur six "focus group agriculteurs" et quatre "focus group communes".

L'animation de ces temps d'échange a été réalisée en binôme et partagée entre la Métropole de Lyon, la chambre d'agriculture du Rhône et l'Agence d'urbanisme.

L'objectif de ces ateliers était de capter les préoccupations des agriculteurs du territoire, en situant des problématiques propres à chaque polarité agricole. Par ailleurs, les focus group ont permis d'échanger à propos du programme PENAP porté par la Métropole de Lyon et devant être reconduit : quels nouveaux enjeux ont émergé par rapport au programme PENAP précédent ? Les agriculteurs ont-ils connaissance des programmes PENAP et ont déjà bénéficié de l'appel à projet ? En quoi ce programme a-t-il été utile et comment peut-il être amélioré pour soutenir des projets individuels et collectifs ?

	Animatrices	Nombre de participants (hors animatrices)
Focus group agriculteurs		
Plaine et Monts d'Or	Urbalyon + MDL	9
Vallons de l'Ouest	Urbalyon + MDL	4
Lônes et côteaoux du Rhône	Urbalyon + CA69	7
Grandes terres & CCPO	Urbalyon + CA69 + CCPO	4
Plaine du Biézin & CCEL	Urbalyon + CA69	3
Franc lyonnais	Urbalyon + MDL	3
Focus group communes		
Vallons de l'Ouest	Urbalyon + MDL	2
Franc lyonnais	Urbalyon + MDL	4
Lônes et côteaoux du Rhône	Urbalyon + MDL	5
Grandes terres	MDL	2
Terres du Velin	MDL	3

DÉROULE DE L'ANIMATION

Introduction (15 min)

- > Présentation du déroulé de la séance et des règles de l'atelier.
- > Présentation rapide des objectifs de la session et du calendrier de réorientation des programmes PENAP
- > Bilan et orientations du futur programme PENAP
- > Présentation des agriculteurs (nom, commune du siège d'exploitation, type d'exploitation, un souhait par rapport à cette réunion)

Partie 1 : Évolution des enjeux agricoles dans le secteur et priorisation

A partir d'un nuage de mot recensant des enjeux agricoles (imprimés en A0), les participants collent des gommettes de couleur sur chacun les enjeux, en fonction de leur perception.

Chaque enjeu peut être jugé :



> AGGRAVÉ DEPUIS 5 ANS : gommette rouge



> NOUVEAU : gommette jaune



> AMÉLIORÉ DEPUIS 5 ANS : gommette verte

Partie 2 : Recherche de solutions adaptées au territoire et à ses enjeux

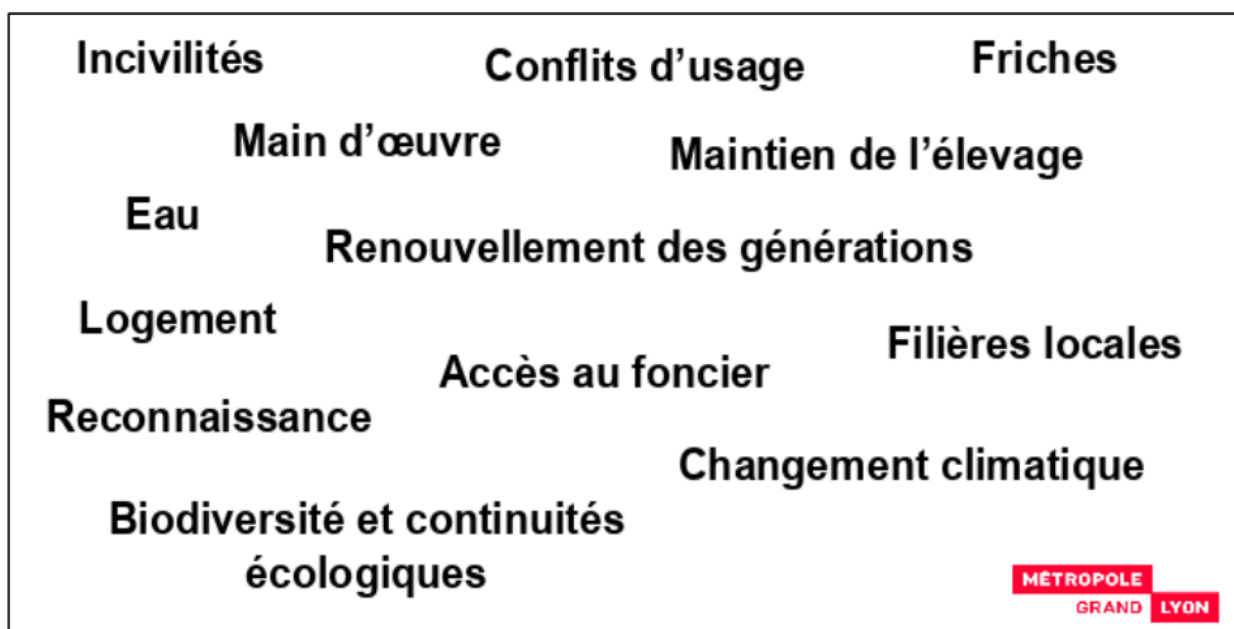
Les participants ont listé des solutions qui leur sembleraient adaptées :

- > Les actions qui auraient manquées au précédent programme
- > Les actions à poursuivre et amplifier (avec des éléments à initier en compléments, comment ?)
- > Les actions à initier, actions concrètes qu'ils souhaitent mettre en place, actions qui permettraient au programme de mieux répondre à leurs besoins

Conclusion (5min)

- > Informations sur le calendrier : 2 appels à projets PENAP en 2023
- > Démarrage du nouveau programme PENAP en 2024
- > Diagnostic de territoire et travail sur les orientations du prochain programme

Matériel à prévoir : support Paper board + feuille d'émarginement à l'entrée + ordinateur portable + vidéoprojecteur + stylos + feuilles blanches + gommettes + post-it + A0 du nuage de mots + A0 des tableaux par axes





Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référente : **Emmanuelle Virey** - e.virey@urbalyon.org

Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme, et notamment en géomatique (T.Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B.Joli, D.Massaloux, E.Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A.Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).